

Procès-verbal du conseil d'établissement du CÉAN
3 septembre 2025, 1172 boul. Guillaume-Couture – salle 104

Membres présents

Charles Bigaouette	Enseignant, ED
Anthony Cantin	Élève, Formation générale aux adultes
Dominic Duquet	Enseignant, Accès
Marianne Gagné-Simard	Enseignante, Formation générale
Katherine Grenier	Enseignante, Francisation
Meggie Lacasse	Enseignante, Participation sociale
Jérôme Méfivier (président)	Office municipal d'habitation de Lévis
Geneviève Moreau	Orthopédagogue, Accès et FGA
Chantal Poulin	Desjardins
Judith Riopel (vice-présidente)	Carrefour emploi Lotbinière
Marie-Claude Rochon	Soutien administratif

Membres absents

Jacob Denis	Élève, Accès
Marie-Jeanne Marcotte	Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière

Invités

Isabelle Arial	Directrice du CÉAN
Marie-Eve Couture	Directrice adjointe, PPS
Pierre-Philippe Paquette	Directeur adjoint à l'administration
Isabelle Vachon	Directrice adjointe, FGA
Céline Gagnon	Secrétaire

1. Mot de bienvenue

Monsieur Métivier ouvre la réunion à 17h35 en souhaitant la bienvenue à tous, les remerciant de leur présence et les invitant à se présenter. Il donne la parole à Madame Arial pour procéder à la nomination des officiers (voir le point 5.1).

2. Vérification de la légalité de la réunion

2.1 Avis de convocation

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

2.2 Quorum

Trois membres externes sont présents, le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Métivier fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres par courriel et Madame Atrial demande le report des points 6.1 et 6.3 (budgets finaux du CÉ et du CÉAN 2024-2025) car à la rencontre de septembre, car le CÉAN n'a pas reçu les derniers états financiers.

CE 25/26-364

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par monsieur Charles Bigaouette et secondée par madame Chantal Poulin.

3.1 Dénonciation d'intérêt

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts.

4. Compte-rendu

4.1 Approbation du procès-verbal du 17 juin 2025

Monsieur Métivier demande aux membres si des corrections sont à apporter au procès-verbal.

CE 25/26-365

L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Judith Riopel et secondée par monsieur Anthony Cantin.

4.2 Suivi découlant

4.2.1 Cloison – toilettes des hommes du 2^e étage

Monsieur Paquette confirme que les cloisons ont été installées au retour des vacances en août.

4.2.2 Cours de grand public (50 ans et plus) et en RPA

Madame Couture apporte une correction au sujet des codes de cours qui seront des codes de cours locaux et non pas reliés à la nouvelle organisation pédagogique (cours PPS ou DSH).

CE 25/26-366

L'adoption de la nomination des officiers du CÉ pour 2025-2026 est proposée par monsieur Dominic Duquet et secondée par madame Chantal Poulin.

5.2 Règles de régie interne du CÉ 2025-2026

Monsieur Paquette présente le document et les modifications apportées à celui-ci. À la suite de l'adoption, le tout sera mis à jour.

CE 25/26-367

L'adoption des règles de régie interne du CÉ 2025-2026 est proposée par madame Marianne Gagné-Simard et secondée par madame Geneviève Moreau.

5.3 Calendrier des rencontres du CÉ 2025-2026

Monsieur Paquette affiche le tableau des six rencontres, celle de ce soir étant un ajout vu que le budget du CÉAN doit être adopté avant le 30 septembre. Aucun membre ne mentionne avoir de contretemps.

CE 25/26-368

L'adoption du calendrier des rencontres du CÉ 2025-2026 est proposée par madame Marie-Claude Rochon et secondée par madame Katherine Grenier.

5.4 Rapport annuel de gestion du CÉ 2024-2025

Madame Arial présente le rapport sous forme de canevass résumant les adoptions du C.É. durant l'année. Celui-ci doit être acheminé au secrétariat général du CSSDN au plus tard le 30 septembre.

CE 25/26-369

L'adoption du rapport annuel de gestion du CÉ 2024-2025 est proposée par monsieur Anthony Cantin et secondée par monsieur Dominic Duquet.

5.5 Plan de lutte contre la violence 2025-2026

Madame Arial présente le plan de lutte contre la violence aux membres. Elle explique que le terme instigateur fait place au terme agresseur par les années passées. Ce plan est un outil de travail qui permet de gérer les situations de violence et que les points clés sont la communication rapide, les mesures de soutien et les suivis. Elle ajoute qu'il manque le feuillet descriptif à ce plan et celui-ci sera adopté à la prochaine rencontre.

Madame Riopel demande si le plan de lutte est un document public et Madame Arial répond que non mais le feuillet descriptif l'est.

Madame Poulin demande si le code QR pour signaler toute situation de violence affiché dans les classes est aussi disponible dans l'agenda des élèves et la réponse est positive.

Monsieur Duquet se questionne à la page 13 du document concernant l'adresse courriel du protecteur national de l'élève qui semble avoir une erreur (est-ce national ou régional). Madame Arial fera les recherches et confirmera le tout à la prochaine rencontre.

CE 25/26-370

L'adoption du plan de lutte contre la violence 2025-2026 est proposée par monsieur Charles Bigaouette et secondée par madame Geneviève Moreau.

5.6 Budget prévisionnel du CÉAN 2025-2026

Monsieur Paquette présente le budget prévisionnel, celui-ci est très fragmentaire car nous sommes en tout début d'année et il manque plusieurs confirmations de montants.

Fonds 0 : fonds pour les immobilisations (matériel informatique, amélioration, mobilier), des revenus évalués à 65 000\$ et des dépenses à 79 810\$ pour un déficit prévisionnel de 14 810\$.

Fonds 1-2-4-5-6 : fonds des opérations courantes, des revenus évalués à 9 470 922\$ et des dépenses à 9 464 861 pour un surplus prévisionnel de 6 061\$.

Fonds 7 : fons des opérations autofinancées (vente de volumes et cours autofinancés), des revenus évalués à 99 300\$ et des dépenses à 98 650\$ pour un surplus prévisionnel évalué à 650\$.

Fonds 9 : activités extrascolaires, des revenus évalués à 37 400\$ et des dépenses à 41 450\$ pour un déficit prévisionnel de 4 050\$.

CE 25/26-371

L'adoption du budget prévisionnel du CÉAN 2025-2026 est proposée par madame Marie-Claude Rochon et secondée par madame Judith Riopel.

De plus, Monsieur Paquette demande une modification du budget prévisionnel du Conseil d'établissement 2025-2026 vu la tenue du 6^e rencontre (au lieu de 5), celui-ci passe donc à 1 750\$ (ajout de 250) au lieu de 1 500\$ tel qu'approuvé lors de la rencontre du 17 juin dernier.

CE 25/26-372

L'adoption du nouveau budget prévisionnel du CÉ 2025-2026 est proposée par monsieur Dominic Duquet et secondée par madame Marianne Gagné-Simard.

6. Budgets

6.1 Budget final du Conseil d'établissement 2024-2025

Point reporté à la prochaine réunion du CÉ.

6.2 Budget prévisionnel du Conseil d'établissement 2025-2026

Monsieur Paquette présente l'état des revenus et dépenses prévisionnels équilibré à 1750\$ et se soldant positivement à 5\$.

6.2 Budget final du CÉAN 2024-2025

Point reporté à la prochaine réunion du CÉ.

7. Points d'information

7.1 Bilan des inscriptions 2025-2026

Monsieur Paquette présente un tableau des statistiques d'inscriptions et des programmes sont en progression (AC, FGA) :

Accès collégial : 221

École du milieu : 11

École près de chez vous : 13

FGA (jour) : 394

FGA (soir) : 37

Francisation (jour) : 100

Francisation (soir) : 165

Protocoles : 66

RPA : 545

PPS : 163

Grand public (50 ans +) : inscription en cours

ED : 144

7.2 Pouvoirs du conseil d'établissement

Madame Aïral présente le document aux membres et explique leur rôle et responsabilités au sein d'un conseil d'établissement.

7.3 Formation pour les nouveaux membres du CÉ

Monsieur Paquette explique qu'une formation est obligatoire (visionnement de 7 capsules) pour les nouveaux membres et que la confirmation doit être retournée à la secrétaire le plus vite possible.

7.4 Fiche personnelle à compléter

Monsieur Paquette demande aux nouveaux membres de compléter la fiche et de la retourner à la secrétaire.

7.5 Frais de déplacement

Monsieur Paquette demande que le formulaire des frais de déplacement lui soit remis après chacune des rencontres afin de tenir le budget à jour.

8. Nouvelles de nos milieux

8.1 Formation générale des adultes

8.1.1 Saint-Romuald

Madame Vachon mentionne que le CÉAN est rempli à pleine capacité, même la salle de conférence est transformée en salle de classe. Vu le nombre d'élèves à accueillir, l'accueil technique s'est tenu le 26 août pour les nouveaux et le 27 pour les anciens. La rencontre des parents est prévue le 8 septembre.

8.1.2 École du milieu

Madame Vachon enchaîne avec l'École du milieu qui accueille 11 élèves dans leur nouveau local. L'embauche d'une intervenante psychosociale est faite afin d'offrir un lieu de rassemblement (sociabilisation et soutien) en dehors des heures de classe. Notre enseignante met en œuvre un cours à option : volontariat en Europe et les élèves participant devront aller à l'école le vendredi en avant-midi.

8.1.3 École près de chez vous

Madame Vachon mentionne que 13 élèves sont inscrits et il reste une confirmation d'élève à recevoir. L'accueil de la rentrée scolaire s'est fait sous forme de brunch. L'ouverture de la friperie est pour très bientôt.

8.1.4 Enseignement à distance

Madame Vachon confirme que les inscriptions en ED sont en hausse en début d'année et qu'il y aura des rencontres tutorat, à raison de 3 fois par année.

8.2 Accès

Madame Couture mentionne qu'en Accès, il y a une bonne augmentation d'élèves, ajout d'un groupe de français et en recrutement pour un enseignant. Parmi nos 211 élèves, 81 sont également inscrits en FGA et 51 sont en concomitance avec le Cegep. La rencontre de parents est à l'agenda pour le 15 septembre.

8.3 Francisation

Madame Arlal mentionne que depuis juin des listes d'élèves ont été demandées au MIFI afin d'évaluer ceux-ci, les tests de classement ont eu lieu en août. La première session a débuté avec 6 groupes en AM, 3 en PM et 10 de soir. Les enseignants étaient contents de reprendre du service et le retour de Geneviève Dubé comme conseillère pédagogique. Le processus pour l'embauche d'une nouvelle direction adjointe est amorcé.

8.4 Programme de participation sociale

Madame Couture confirme que le 30 Champagnat accueille 12 nouveaux élèves et 21 à Laurier chez Cétal. Les travaux à Champagnat sont presque terminés, la Bouticologie sera déplacée. Les cours en entreprises sont commencés : Cétal (50 élèves), Via (24 élèves et L'Atelier (24 élèves). Suite à l'analyse de la clientèle pour les protocoles, 5 ont été approuvés avec sous des sigles de cours PPS (évaluation à chaque cours) et 5 sous des codes de cours DHS. Pour les résidences de personnes âgées, 14 groupes partiront dans 9 établissements. Pour ISP, une cohorte est débutée avec 9 élèves en MSS individualisé et un groupe PPS/FGA est en place. Les cours de grand pulic (50 ans et plus) partiront le 29 septembre.

La course des étoiles sera de retour en mai 2026 pour sa 3^e édition.

9. Question du public

Monsieur Carlin ajoute que l'agenda est beau et très pratique. Il semble avoir des problèmes de fourniture (papier et savon) dans les toilettes des hommes et femme selon plusieurs commentaires d'élèves. Monsieur Paquette ajoute à ce point que le CÉAN a un nouveau fournisseur au niveau de la conciergerie et que tout devrait être réglé sous peu car des suivis journaliers sont faits.

10. Courrier

Aucun courrier reçu et à répondre.

11. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre

11.1 Budget prévisionnel du Conseil d'établissement 2025-2026

11.2 Budget prévisionnel du CÉAN 2025-2026

11.3 Nomes et modalités 2025-2026

11.4 Acte d'établissement 2025-2026

11.5 Mesures d'urgence 2025-2026

11.6 Rapport annuel du CÉAN 2025-2025

Et les points reportés 6.1 (Budget final du CÉ 2024-2025) et 6.3 (Budget final du CÉAN 2024-2025).

12. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue le 21 octobre 2025 à 17h30.

13. Levée de la réunion

La levée de la réunion à 18h50 est proposée par Madame Gagné-Simard et secondée par monsieur Anthony Cantin.

CE 25/26-373


Jérôme Métivier
Président


Céline Gagnon
Secrétaire

